



# SPECIAL DPST – Lettre d'information

(Démarche Progrès en Santé au Travail)

Dans ce numéro :

Le mot de la Direction	1
Lettre d'engagement de la Direction	1
Le comité de pilotage DPST	2
Plan d'actions 2006	2

Directeur de la publication:  
François CATRY  
Rédacteur en Chef:  
Dr Valérie BINEAU/Éric PICHON  
Conception:  
Sylvain VISSE, CISST

## Le mot de la Direction

Lors de la présentation de la Démarche de Progrès en Santé au Travail du 6 avril 2006, j'ai eu l'occasion d'insister sur la Qualité de Service que nous devons apporter à nos Clients (Entreprises et Salariés). Ce projet conduit au côté des services du CISST de la métropole lilloise, nous conduira à optimiser l'organisation de nos pratiques professionnelles et contribuera ainsi à nous affirmer comme partenaire incontournable des entreprises.

Je formule mes meilleurs vœux de succès aux animateurs Locaux, animateur Partagé, Comité de Pilotage et Groupes de travail qui vont démarrer ce chantier.

François CATRY  
Directeur Adjoint

## Lettre d'engagement de la Direction

Notre mission : Eviter toute altération de la santé des salariés du fait de leur travail

La Direction de l'Association Santé au Travail Flandre-Lys souhaitant réaffirmer et acter son engagement de service aux adhérents et salariés de son secteur de compétence, conformément à notre mission et aux règles dictées par le décret de juillet 2004, a pris la décision d'intégrer la Démarche de Progrès en Santé au Travail initiée par le CISME.

Une démarche nationale s'appuyant sur une base de travail commune

L'Association Santé au Travail Flandre-Lys participera ainsi à la rédaction d'un réfé-

rentiel de bonnes pratiques, tant organisationnelles qu'administratives et médicales validé par le CISME et la Haute Autorité de Santé (H.A.S). Ce référentiel permettra l'optimisation de nos ressources pour améliorer la qualité de nos prestations et facilitera l'évaluation faite par notre autorité de tutelle.

Une démarche impliquant l'adhésion et la participation de chacun

Pour ce faire, la Direction s'engage à mettre à disposition un représentant du personnel administratif et un représentant des médecins qui auront pour tâche de piloter la démarche, assistés d'un animateur de projet commun aux services adhérents du C.I.S.S.T. Des grou-

pes de travail composés de salariés de notre service seront également créés pour travailler sur les différents sujets abordés.

Un engagement dans le temps

A l'issue de cette phase d'initiation, le service s'engagera à évaluer régulièrement la conformité de nos pratiques au référentiel établi.



*Notre mission : Eviter toute altération de la santé des salariés du fait de leur travail*

La Direction de l'Association Santé au Travail Flandre-Lys souhaitant réaffirmer et acter son engagement de service aux adhérents et salariés de son secteur de compétence, conformément à notre mission et aux règles dictées par le décret de juillet 2004, a pris la décision d'intégrer la Démarche de Progrès en Santé au Travail initiée par le CISME.

*Une démarche nationale s'appuyant sur une base de travail commune*

L'Association Santé au Travail Flandre-Lys participe ainsi à la rédaction d'un référentiel de bonnes pratiques, tant organisationnelles qu'administratives et médicales validé par le CISME et la Haute Autorité de Santé (H.A.S). Ce référentiel permettra l'optimisation de nos ressources pour améliorer la qualité de nos prestations et facilitera l'évaluation faite par notre autorité de tutelle.

*Une démarche impliquant l'adhésion et la participation de chacun*

Pour ce faire, la Direction s'engage à mettre à disposition un représentant du personnel administratif et un représentant des médecins qui auront pour tâche de piloter la démarche, assistés d'un animateur de projet commun aux services adhérents du C.I.S.S.T. Des groupes de travail composés de salariés de notre service seront également créés pour travailler sur les différents sujets abordés.

*Un engagement dans le temps*

A l'issue de cette phase d'initiation, le service s'engagera à évaluer régulièrement la conformité de nos pratiques au référentiel établi.

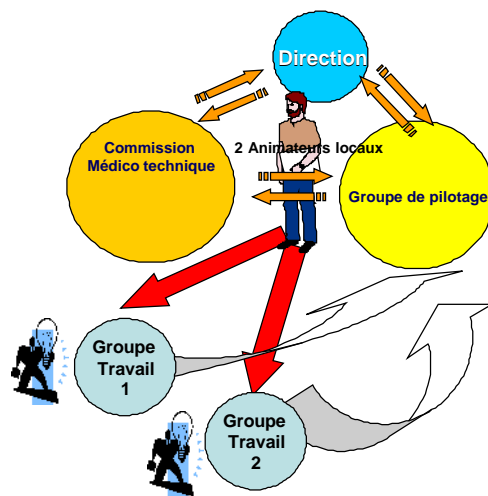
Jean-Philippe DERAY,  
Directeur

François Catry,  
Adjoint de direction

# Le comité de pilotage

## Composition:

- o François CATRY
- o Éric PICHON / Dr Valérie BINEAU,  
Coordinateurs locaux
- o Sylvain VI SSE, animateur DPST CI SST
- o Dr Céline ABRAHAM, représentant de la CMT
- o Christine MOTTE, infirmière
- o Isabelle BAILLEUL, secrétaire médicale



## Son rôle:

- o Dynamiser la démarche jusqu'au stade de mise en place des actions d'amélioration
- o Se porter garant de la méthodologie employée
- o Contribuer à la validation des propositions des groupes de travail

## Plan d'actions DPST 2006

Groupe de travail	Objectif	Calendrier prévisionnel
Référence 23*	« Le service assure l'élimination de ses déchets »	3ème trimestre
Référence 28 et 33	« Dans la gestion de l'information, sont prises les mesures nécessaires au respect des droits du salarié et de l'entreprise » et « Les informations contenues dans le dossier du salarié ou de l'entreprise sont soumises au respect des règles de confidentialité »	3ème trimestre
Référence 40	« L'organisation mise en œuvre suite à une demande d'adhésion d'une entreprise, fait l'objet d'une procédure écrite et validée par les instances du service »	4ème trimestre
Référence 50	« La réalisation des examens complémentaires s'appuie sur les bonnes pratiques en vigueur et sur les recommandations quant à l'utilisation des matériels »	4ème trimestre

\* La version électronique de l'intégralité du référentiel d'autoévaluation des Services Interentreprises de Santé au Travail est disponible dans le répertoire « bibliothèque », rubrique DPST.

Référentiel d'autoévaluation des Services Interentreprises de Santé au travail

Version expérimentale - V05  
18 octobre 2005

Document  
Services Interentreprises de Santé au travail - CISME

Le comité de pilotage qui supervisera la démarche, s'appuiera sur les réflexions des groupes de travail, auxquels vous êtes aujourd'hui tous amenés à participer. Nous espérons que vous serez nombreux à venir exprimer vos idées, définir et proposer des « règles du jeu » pertinentes.

Dr Valérie BINEAU/Éric PICHON  
Coordinateurs DPST Flandre-Lys

Pour participer aux groupes de travail, merci de bien vouloir nous faire parvenir vos candidatures impérativement avant le 14 juin 2006. Pour information, les 2 premiers groupes de travail démarreront le mardi 4 juillet, un le matin et l'autre l'après-midi.